

AFFAIRE No 13 - LOCAL COLLECTIF RESIDENTIEL DE MOUFIA
RESILIATION DU MARCHE PASSE AVEC L'ENTREPRISE S.N.E.

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

L'entreprise S.N.E. s'est vue confier en août 1984 la réalisation du Local Collectif Résidentiel de Moufia, pour un montant de 1 165 845,03 F TTC (UN MILLION CENT SOIXANTE-CINQ MILLE HUIT CENT QUARANTE-CINQ FRANCS TROIS CENTIMES).

L'ordre de service donné le 6 octobre 1984 aurait dû permettre la réception de ce bâtiment le 5 juillet 1985.

Des difficultés financières rencontrées par la S.N.E. l'ont empêchée de mener à bien son contrat et seuls 25 % des travaux sont effectués.

Aucune suite n'a été donnée à ma mise en demeure de reprendre les travaux en date du 29 mars 1985.

Je vous demande en conséquence, Mesdames, Messieurs et Chers Collègues :

- de m'autoriser à résilier le marché de la S.N.E. ;
- de m'autoriser, vu l'urgence, à lancer un appel d'offres pour l'achèvement de ce chantier et à passer un marché avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse.

Je mets la question aux voix.

M. HOARAU Marcel donne lecture des avis des Commissions.

Les Commissions des Travaux Publics et E.C.T.L. sont favorables.

Commission des Finances : Favorable. Elle note que la mairie a payé à l'Entreprise S.N.E. environ 80 % des travaux réalisés.

Décision du Conseil Municipal

Le rapport et les avis des Commissions sont adoptés à l'UNANIMITE.

RECU A LA PREFECTURE DE LA REUNION
LE 27 JUIN 1985
ARTICLE 3 DE LA LOI N° 82-213 du 2 Mars 1982 RELATIVE
AUX DROITS ET LIBERTES DES COMMUNES, DES DEPARTE-
MENTS ET DES REGIONS.

Madame TURENNE R. M. quitte la salle (18 H 18).

M. HOARAU M. : Il s'agit, au niveau de l'avis de la Commission, des 80 % des travaux réalisés qui représentent seulement 25 % du marché.

LE MAIRE : Nous avons payé environ 250 000 Francs sur les 1 165 845,03 Francs du marché. Il faudra donc lancer un nouvel appel d'offres. Cela ne veut pas dire forcément que ce dernier va arriver à la hauteur de la somme qui reste. Il pourrait y avoir un petit dépassement.

Je mets cette affaire aux voix.

Le rapport et les avis des Commissions sont adoptés à l'UNANIMITE.

---o-o-oOo-o-o---